

Prise en charge et suivi des curistes

CONSULTATION MÉDICALE

Le médecin du centre va procéder à l'examen clinique du curiste. Il va noter les éventuelles contre-indications aux traitements de cures ou à certains soins, ainsi que les précautions particulières à suivre. En fonction du type de cures et des besoins du curiste, le médecin va prescrire les examens et check-up complémentaires nécessaires.

CONSULTATION AVEC UN(E) NATUROPATHE

Le rôle du naturopathe est de définir les traitements qui vont être appliqués et de programmer le déroulement du séjour du curiste, tout en tenant compte des examens et des analyses faites par le médecin du centre de cures. En effet, si le médecin a un rôle de contrôle et de sécurité, c'est le naturopathe qui soigne les curistes et qui contrôle chaque jour l'évolution des traitements et des résultats.

ENTRETIEN AVEC UN(E) DIÉTÉTICIEN(NE) – FACULTATIF

Si le curiste le demande, il est possible de prendre un rendez-vous avec un(e) diététicien(ne) afin d'obtenir des informations pour une meilleure gestion de son alimentation.